# TERROIR DE COM'

MARS 2024

LE MAGAZINE - N°9

Terroir de Caux
Communauté de Communes

# ENVIRONNEMENT : GESTION ET VALORISATION DES DÉCHETS

DOSSIER - LES DÉCHETTERIES

## ACTUS

Signature de la convention CAF
Visite du chantier de la maison de santé

## VIVRE ICI

Les bibliothèques de rue
La salle multisports de Sainte Foy

## PRATIQUE

France Services : permanences et partenaires

# Week-end de la Petite enfance

de 0 à 6 ans

"Viens, je t'emmène !"

Jeux

Animations

22 et 23 mars 2024

Tôtes

Lecture

Terroir de Caux
Relais Petite Enfance

N'HÉSITEZ PAS À NOUS SUIVRE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX !

Communauté de Communes Terroir de Caux
11 route de Dieppe 76730 Bacqueville en Caux
02.35.85.46.69 / contact@terroirdecaux.net
www.terroirdecaux.fr
Du lundi au jeudi 9h-12h30/14h-17h30 et le vendredi 9h-12h30

SOMMAIRE


## ACTUS P 4-5

Voeux communautaires
Convention CAF
Galette des rois
Visite de chantier

## DOSSIER P 6-13

Les déchetteries

- Nos équipements
- Les déchets acceptés et refusés
- Nos différents sites
- Du personnel compétent pour vous renseigner

## INFOS PRATIQUES P 14-17

Accueils de loisirs
Mercredis loisirs
France Services

## PENSONS À DEMAIN P 18-19

Construction de nichoirs à oiseaux
À la découverte des amphibiens

## VIVRE ICI P 20-26

Printemps : sport
Les bibliothèques de rue
L'aide à l'immobilier d'entreprises
Zoom sur Affute & Caux
Urbanisme : Tôtes et Bacqueville-en-Caux

## SORTIR P 27-31

Festival "Les Barons du Son"
Concours photo "Basse-Saâne"
Les animations de l'Office de Tourisme

## BD - LA FAMILLE COQUELICAUX P 32

**Le mot d'Olivier Bureaux**
Président de Terroir de Caux

## UNE ANNÉE PRUDENTE ET RESPONSABLE

Madame, Monsieur,

Le contexte économique étant celui que nous connaissons, les finances de Terroir de Caux pâtissent elles aussi de la conjoncture et nous devons rester plus que jamais prudents en matière de budget .
C'est pourquoi, vous le savez déjà, nous avons revu à la baisse notre projet de complexe aquatique à Val-de-Saâne et nous travaillons d'ores et déjà pour une structure plus modeste.
De la même façon, malgré les besoins criants de bureaux conformes aux normes sécuritaires actuelles et concentrés en un seul site, nous nous sommes résolus à reporter provisoirement le dossier de construction de nouveaux locaux à Val-de-Scie. Une solution, plus économique est actuellement à l'étude.

Malgré tout, il nous faudra répondre aux attentes en matière de logements pour le territoire mais aussi aux besoins de développement économique et touristique.

Les projets ne manquent pas : les lotissements en cours sur les communes de Bacqueville-en-Caux et de Quiberville-sur-Mer vont se terminer, l'extension de Médiscie s'est enclenchée et l'ouverture de la maison de santé de Bacqueville-en-Caux est prévue pour septembre 2024.

À Val-de-Saâne, les travaux pour une nouvelle station d'épuration vont bientôt débuter. À Criquetot-sur-Longueville la ZA sera agrandie. À Anneville-sur-Scie la friche de l'ancienne cidrerie sera transformée en pôle artisanal et enfin, l'ancien collège de Gruchet-Saint-Siméon fera l'objet d'une reconversion qui est encore à définir.
Nos équipes travaillent chaque jour pour vous. Dans ce magazine, vous découvrirez cette fois-ci le fonctionnement de nos déchetteries et plus particulièrement les missions des hommes qui vous y accueillent. Parce que nous partageons la vie sur ce même territoire, intéressons-nous aux uns et aux autres pour mieux nous comprendre et réussir le bien vivre ensemble.

Bonne lecture !

Bien à vous,


Directeur de la Publication : Olivier BUREAUX, Président. ISSN2824-9143
Équipe de rédaction : Charline FRANÇOIS, Sylvain HERVIEUX, Nathalie ROGÉ, Laury SIMÉON.
Création : Service communication. Impression : Imprimerie SODIMPAL à Franqueville Saint Pierre

## Voeux communautaires

Cérémonie des voeux de Terroir de Caux, jeudi 11 janvier 2024. Anne-Sophie Diologent, Directrice Générale des Services, a fait le bilan de l'année écoulée et remercié le travail des agents ainsi que tous nos partenaires. Le Président, Olivier Bureaux a ensuite présenté les grands projets qui marqueront 2024 et remercié l'ensemble des personnes présentes, dont Pascal Vion, Sous-Préfet de Dieppe, Xavier Batut, Député de la Seine-Maritime, Catherine Morin-Desailly, Sénatrice, Pascal Martin, Sénateur, Jean-François Bloc, Conseiller de la Région Normandie, Chantal Cottereau, Vice-présidente au Département de la Seine-Maritime, Vincent Renoux Conseiller départemental, Patrick Boulier, Président du PETR Dieppe Pays Normand, Nicolas Leforestier, Président du Syndicat Mixte des Bassins Versants Saâne Vienne Scie, André Gauthier, Président du Sdis76, des représentants des EPCI voisines, des délégués communautaires, des élus locaux, des représentants des compagnies de gendarmeries et de sapeurs pompiers, des chefs d'entreprises, représentants d'associations, partenaires, professionnels de santé et agents de la collectivité.

## Convention CAF renouvelée

Signature de la nouvelle convention territoriale globale entre la Communauté de Communes et la Caisse d'Allocations Familiales de Seine-Maritime. En présence (de droite à gauche) du Directeur de la CAF M. Olivier COUTURE, de Chantal COTTEREAU, Vice-présidente en charge de l'animation à Terroir de Caux, de M. Thierry DELPECHES, Président du Conseil d'Administration de la CAF, de Jean-François BLOC, Vice-président en charge de l'Action Sociale à Terroir de Caux et d'Anne-Sophie DIOLOGENT, Directrice Générale des Services. Ce document nous engage et nous soutient jusqu'en 2027.

## Nuit de la lecture à Bertrimont

Le 19 janvier 2024 s'est tenue la Nuit de la lecture à la médiathèque de Bertrimont. Une intervenante extérieure de l'association « Animation lecture plaisir » a été conviée pour l'occasion par Orane Beley, bibliothécaire, avec l'appui de l'équipe municipale.
Magdalena nous a offert plusieurs lectures autour du corps. L'album de Laura Nsafou ''Comme un million de papillons noirs'' a notamment permis d'engager le débat sur la différence et l'acceptation de soi. Ce temps partagé a été très apprécié par la vingtaine d'habitants de Bertrimont, enfants et adultes, réunis ce soir-là.

## Incontournable galette des Rois !

Tradition oblige : les résidents du lotissement «Varenne et Scie» de Longueville-sur-Scie ont partagé la galette des rois en compagnie de Laurent Servais-Picord, vice-Président en charge du logement et de Clémence et Sophie, nos animatrices. Un moment gourmand ,très convivial, toujours apprécié.
Même chose pour les résidents de la MARPA qui l'ont dégustée entourés de l'équipe et de Laurent Servais-Picord, Maire de Torcy-le-Grand. Merci à la boulangerie Courbe qui a généreusement offert les galettes.

## Bacqueville-en-Caux : visite de chantier

Le 8 février, Olivier Bureaux a visité le chantier de la Maison de Santé Pluridisciplinaire de Bacqueville-en-Caux avec les élus de la commission travaux de Terroir de Caux.
Ils ont constaté l'état d'avancement des travaux, notamment l'extension prévue, et l'emplacement envisagé pour chaque professionnel de santé. Une autre réunion a été programmée avec eux et en présence de l'architecte.

## Bientôt le printemps !

Chaque année c'est la même chose : le printemps nous donne un regain d'énergie et nous pousse à sortir de chez nous... Terroir de Caux s'associe au phénomène et vous propose cette année un festival de musiques variées : pour commencer, dimanche 28 avril, venez profiter de la fanfare sur le marché de Luneray.
Le samedi 4 mai, laissez-vous emporter par le pianiste-concertiste Jacques Dor, passionné de Chopin, dont il vous fera partager des oeuvres selectionnées. L'artiste sera accompagné de Thibaut Reznisec, violoncelliste talentueux. N'hésitez pas : c'est gratuit !

# LES DÉCHETTERIES

**La collecte et le traitement des déchets des ménages et déchets assimilés figurent au rang des compétences obligatoires de la Communauté de communes.**
**En porte à porte, notre prestataire actuel (IKOS) ramasse les ordures ménagères et les emballages. En points d'apport volontaire, il vous est demandé de déposer le verre (collecté par MINERIS) et le textile (récupéré essentiellement par la MASC).**
**Mais pour les autres déchets, il faut pouvoir les déposer ailleurs, surtout s'ils sont volumineux (les encombrants, pour lesquels il n'existe pas de ramassage dans les communes) ou s'ils sont nocifs pour l'environnement (on ne peut pas tout jeter dans son évier).**

## Nos équipements à votre service :

3 déchetteries sont actuellement gérées par notre intercommunalité : à Gueures, à La Chapelle-du-Bourgay et à Vassonville.
Une particularité toutefois pour les habitants de Gonnetot, Sassetot-le-Malgardé, Tocqueville-en-Caux et Vénestanville qui peuvent accéder à la déchetterie de Brametot, gérée par la Communauté de communes de la Côte d'Albâtre.
Ces services sont financés par votre redevance d'enlèvement des ordures ménagères qui inclut la gestion des déchetteries.
L'accès aux différents sites est réglementé par la présentation d'un badge muni d'une puce RFID (Radio Frequency Identification).
Cette carte est gratuite et se conserve d'une année sur l'autre.

**Comment récupérer votre carte d'accès ?**

Plusieurs possibilités pour prendre contact avec nos services :

- En appelant le : **02 35 04 03 07**
- Par mail à : ambassadeurtri@terroirdecaux.net
- Par le biais du formulaire de contact de notre site internet : www.terroirdecaux.fr/formulaires-airtable/formulaire-environnement/
- Ou encore sous enveloppe timbrée à votre adresse.

**En cas de perte :**

Nous vous en éditons une nouvelle qui vous sera facturée 10€.

## Des missions spécifiques

**Accueillir et contrôler l'accès**

**Conseiller et sensibiliser les usagers au respect du règlement**

**Entretenir et maintenir le site**

**Organiser les rotations de bennes**

**Innover en déployant de nouvelles pratiques (nouvelles filières de valorisation, maison de la 2ème vie)**

## Les consignes de sécurité à respecter

**Vitesse limitée à 10 km/h**

**Interdiction à tout véhicule de plus de 3,5 T**

**Apport de plus de 3 m³ interdit**

**Accès interdit aux mineurs non accompagnés**

**Interdiction de récupérer dans les bennes**

**Présence d'animaux interdite (même en laisse)**

**Interdiction de déposer des déchets à proximité du site**

**Filet obligatoire sur les remorques**

# DOSSIER

## Les déchets acceptés en déchetterie

**Sous certaines conditions :**

- 4 pneus par foyer,
- déjantés et non verdis
- uniquement à la déchetterie de GUEURES.

Vous souhaitez vous débarrasser d'objet(s), de meubles, mais ils sont encore en bon état ?
Une solution s'offre à vous : << **la Maison de la 2ème vie** >>
Un conteneur du réemploi est à votre disposition au sein des déchetteries de GUEURES et de LA CHAPELLE DU BOURGAY. Il suffit d'indiquer aux agents sur place qu'ils peuvent servir à d'autres.
Vous êtes un particulier : vous souhaitez récupérer un élément pour votre usage personnel ? Servez-vous !

## HORAIRES DES DÉCHETTERIES DE GUEURES ET VASSONVILLE

| | Été (du 01/04 au 31/10) | | Hiver (du 01/11 au 31/03) | |
|---|---|---|---|---|
| **Lundi** | 8h45 - 11h45 | 13h30 - 18h00 | 8h45 - 11h45 | 13h30 - 16h45 |
| **Mardi** | 8h45 - 11h45 | 13h30 - 18h00 | Fermé | Fermé |
| **Mercredi** | 8h45 - 11h45 | 13h30 - 18h00 | Fermé | 13h30 - 16h45 |
| **Jeudi** | Fermé | Fermé | Fermé | Fermé |
| **Vendredi** | 8h45 - 11h45 | 13h30 - 18h00 | 8h45 - 11h45 | 13h30 - 16h45 |
| **Samedi** | 8h45 - 11h45 | 13h30 - 18h00 | 8h45 - 11h45 | 13h30 - 16h45 |
| **Dimanche** | Fermé | Fermé | Fermé | Fermé |

## HORAIRES DE LA DÉCHETTERIE DE LA CHAPELLE DU BOURGAY

| | Été (du 01/04 au 31/10) | | Hiver (du 01/11 au 31/03) | |
|---|---|---|---|---|
| **Lundi** | 8h45 - 11h45 | 13h30 - 18h00 | 8h45 - 11h45 | 13h30 - 16h45 |
| **Mardi** | 8h45 - 11h45 | 13h30 - 18h00 | Fermé | Fermé |
| **Mercredi** | Fermé | Fermé | Fermé | Fermé |
| **Jeudi** | 8h45 - 11h45 | 13h30 - 18h00 | Fermé | 13h30 - 16h45 |
| **Vendredi** | 8h45 - 11h45 | 13h30 - 18h00 | 8h45 - 11h45 | 13h30 - 16h45 |
| **Samedi** | 8h45 - 11h45 | 13h30 - 18h00 | 8h45 - 11h45 | 13h30 - 16h45 |
| **Dimanche** | Fermé | Fermé | Fermé | Fermé |

## Les déchets refusés ❌

Pour rappel, certaines catégories de déchets ne peuvent pas être déposées dans nos déchetteries :

**Les bouteilles de gaz :** les ramener auprès des distributeurs obligatoirement.
Vides ou pleines, il faut les restituer avec ou sans contrat de consignation à un revendeur agréé par la marque.

BOUTEILLES DE GAZ

AMIANTE-CIMENT

**L'amiante :** il faut faire appel à une entreprise spécialisée pour le démontage et le traitement.

**Les déchets de soins :** placer les cotons, les compresses, les bandelettes, dans un sac en plastique étanche, qui doit être fermé après avoir évacué l'air.
Le sac peut ensuite être jeté dans la poubelle destinée aux ordures ménagères (bac gris).
Les DASRI perforants : aiguilles à stylos et seringues, lancettes, cathéters ou seringues pré-montés avec aiguilles, doivent eux être déposés dans une boîte jaune distribuée et reprise en pharmacie, gratuitement.
Les médicaments périmés doivent aussi être déposés en pharmacie, dépourvus de leurs emballages cartonnés qui doivent être mis dans votre bac jaune.

DÉCHETS DE SOINS À RISQUES INFECTIEUX

PYROTECHNIE / FUSÉES DE DÉTRESSE

**Les feux de détresse :**
Ils doivent être rapportés (gratuitement et sans obligation d'achat en retour) dans n'importe quel magasin d'accastillage.

## Nos différents sites et nos équipes

**Dès lors que vous disposez d'une carte de déchetterie en tant qu'habitant de Terroir de Caux, vous avez le choix d'accès à l'un ou l'autre de nos trois sites : les services y sont équivalents. Le plus souvent, les usagers choisissent la déchetterie la plus proche de leur domicile, par habitude et surtout par gain de temps.**

Patrice

Thierry

Cette déchetterie existe depuis juin 2014.
Son accès en période de forte affluence n'est pas toujours facile et nous conseillons vivement aux utilisateurs d'éviter de se présenter trop tôt avant l'ouverture de nos portes car les files de véhicules qui s'agglutinent le long de la départementale s'avèrent dangereuses pour les automobilistes. À noter que les habitants de Colmesnil-Manneville peuvent accéder au site.

Cédric

Pierre

La déchetterie, installée depuis 2003, a fait l'objet de travaux en 2020 pour la réalisation d'une plateforme permettant ainsi de fluidifier le trafic.
Les habitants d'Aubermesnil-Beaumais et Tourville-sur-Arques, bien que ne faisant pas partie de Terroir de Caux, peuvent accéder à la déchetterie car une convention a été signée entre notre intercommunalité et ces deux communes.

## VASSONVILLE
## Route de la Mare aux loups

Le site a été réaménagé en 2013.
Face à l'augmentation constante du volume des déchets et aux nouvelles techniques de recyclage, il est prévu une extension de nos installations afin de vous accueillir toujours mieux.

**Mickaël**

**Guy**

**Cédric**

### LA PARTICULARITÉ DE BRAMETOT

Cette déchetterie dépend de la Communauté de communes de la Côte d'Albâtre.

Les communes suivantes, situées sur Terroir de Caux, y sont rattachées : **Gonnetot, Sassetot le Malgardé, Tocqueville en Caux et Vénestanville.**
Pour y accéder, il faut également une carte d'accès spécifique, à récupérer soit auprès du service environnement de Terroir de Caux, soit auprès de la Communauté de communes de la Côte d'Albâtre. Dans tous les cas, munissez-vous d'un justificatif de domicile.

Tous les renseignements sur leur site : **cote-albatre.fr/dechetteries**

## BRAMETOT

# Du personnel compétent pour vous renseigner

## Virginie
Le sourire en plus

### Mon rôle ?

*Je suis en charge du service. Je dois coordonner, superviser et optimiser les différentes collectes et le traitement des déchets.*

### Rester à la page

Les techniques de traitement ne cessent de progresser. La réglementation et la prise de conscience nous poussent à faire toujours mieux.

### Bienveillance

Nous avons affaire à toutes sortes de publics pour lesquels la gestion des déchets est une véritable préoccupation. Expliquer, répéter , justifier les choix de la collectivité nécessite de la patience et de la persévérance.

### Formation

Après un bac scientifique, je me suis dirigée vers un DUT Hygiène, Sécurité, Environnement, puis je me suis spécialisée en obtenant une licence professionnelle en rudologie, gestion et traitement des déchets.

## Frédéric
Le multi-tâches

### Mon rôle ?

*Je suis ''ambassadeur du tri'' ce qui signifie que j'interviens auprès des scolaires (de la maternelle au collège) mais aussi auprès des habitants.*
*Je sensibilise au tri, à la réduction des déchets, au compostage. Je réponds à toutes les interrogations. En binôme avec ma responsable, je traite les problèmes de collectes en porte à porte et je gère les cartes d'accès en déchetterie.*

### Polyvalence

Il m'arrive très souvent d'effectuer des missions en dehors de mon poste au service environnement, en participant à la mise en place d' évenements (journée de la nature, trail, concert de l'été) ou encore en renfort technique à la piscine.

### Formation

Ma formation s'est faite sur le terrain essentiellement : j'ai d'abord passé deux ans sur les sites de déchetteries puis j'ai pris le poste d'ambassadeur du tri. J'ai pu ensuite bénéficier d'une formation auprès de l'ADEME.

## Dimitri
La force tranquille

*Mon rôle ?*

*Je suis un agent polyvalent dans la mesure où, en fonction des besoins, soit je travaille en déchetterie ou alors je suis ambassadeur du tri.*

### Jamais d'ennui

Chaque jour est différent et c'est ce que j'aime dans mon métier : on ''touche à tout '', on peut livrer des bacs à ordures ménagères, bricoler ou réparer quelque chose de défectueux, informer les habitants etc... Il m'arrive aussi de faire des suivis de collecte, travail indispensable pour faire remonter la réalité du terrain. En résumé, je me sens utile et je ne m'ennuie jamais !

### Formation

Je me suis formé sur le terrain, puis j'ai complété avec une formation incendie et premiers secours. Cependant, les règles peuvent changer et il faut se remettre à la page. Chacun profite aussi de l'expertise des collègues.

## Nicolas
Le sens de l'humour

*Mon rôle ?*

*Je suis, moi aussi, polyvalent : mon temps de travail est réparti entre les déchetteries et les interventions en tant qu'ambassadeur du tri.*

### L'esprit d'équipe

Comme beaucoup de métiers, celui-ci n'est pas toujours facile et j'apprécie particulièrement le travail en équipe, plus particulièrement avec mon binôme Dimitri. Je pense pouvoir dire que j'essaie souvent d'y mettre de la bonne humeur, ce qui facilite nos journées bien remplies. Les tâches sont très variées et c'est le meilleur '' remède '' contre la routine!

### Formation

Le terrain est la meilleure formation je pense. Je suis souvent en binôme avec le même collègue et nous nous complétons bien.

## Valentin
Le brocanteur

*Mon rôle ?*

*Tout comme mes collègues, je suis polyvalent et j'alterne les moments en déchetterie ou en tant qu'ambassadeur du tri. Mes missions sont multiples.*

### Des contacts riches

Le relationnel est essentiel car nous sommes en permanence en contact avec les gens : un mot gentil vous est vite rendu et cela donne un aspect agréable au métier. Comme je suis un peu brocanteur sur les bords et que j'aime les choses anciennes, je m'implique tout particulièrement pour faire vivre la maison de la 2ème vie. Ce dispositif est vraiment dans l'air du temps, car certains usagers jettent des objets en état de marche et d'autres souhaitent les récuperer.

### Formation

Après un bac scientique, je ne devais rester que quelques mois à Terroir de Caux avant de passer le concours de la Gendarmerie. Finalement, je suis resté car le poste me plaisait et parce qu'on avait besoin de personnel ici.

## Organiser les prochaines vacances scolaires

## Reconduction d'expériences réussies !

**2ème semaine des petites vacances scolaires :**

Nous avons expérimenté l'année dernière l'ouverture de 2 pôles les deuxièmes semaines des petites vacances scolaires.
Les parents en recherche d'occupations pour leurs enfants ont bien sûr apprécié cette nouvelle possibilité d'accueil.
En 2024, 3 pôles vous seront désormais proposés à **Bacqueville, Luneray et Tôtes Val-de-Saâne**.

Non seulement nous renouvelons l'expérience cette année, mais nous l'améliorons un peu : vos enfants pourront être accueillis dans nos centres de 7h30 à 18h00 avec un tarif fixé unique (soit 42€ la semaine de 5 jours et 36€ la semaine de 4 jours) avec le déjeuner et le goûter compris.

**Mercredis loisirs :**

Randonnée, jeux de plage, vélo, activités multigénérationnelles... autant de variétés proposées en 2023 par notre animateur, Gautier, aux enfants du territoire de 6 à 11 ans.
Face au succès rencontré par ces premières sessions de mercredis, le dispositif est reconduit en 2024 avec de nouvelles thématiques pour que chacun y trouve ce qui l'intéresse.

**Notez bien que ces activités sont gratuites !**

# INFOS PRATIQUES

## Le service public près de chez vous !

**France Services est un lieu d'accueil, d'orientation et d'accompagnement dans les démarches administratives en ligne des principales administrations publiques : CPAM, CAF, MSA, CARSAT, ANTS, Pôle Emploi, Finances Publiques et Ministère de la Justice.**

France services

### Notre rôle ?

Vous aider à accomplir vos démarches en ligne quel que soit votre niveau d'autonomie en informatique. Besoin d'un accompagnement personnalisé et adapté ou tout simplement d'un coup de pouce, nous nous adaptons à votre niveau.

### Vous voulez prendre rendez-vous ?

**À Bacqueville-en-Caux :**
Les animatrices France Services vous reçoivent sur rendez-vous (58 place du Général de Gaulle) en appelant le 02.27.28.07.64 : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h00.

**À Auffay/Val-de-Scie :**
Une permanence est mise en place à l'espace multi-services (4 place de la République) les mardis et jeudis sur rendez-vous en appelant le 02.27.28.07.64.

**À Luneray :**
Une permanence est mise en place à l'espace multi-services (rue de la Cure) les lundis sur rendez-vous en appelant le 02.27.28.07.64.

**À Tôtes :**
Une permanence est mise en place à la mairie les jeudis sur rendez-vous en appelant le 02.27.28.07.64.

Un espace numérique gratuit est également à votre disposition (un accompagnement numérique individuel est possible si vous rencontrez des difficultés)

### Le Conseiller Numérique

Le Conseiller Numérique vous accompagne pour apprendre à utiliser les outils numériques et devenir autonome dans vos usages quotidiens.

Il propose gratuitement des ateliers collectifs de niveau débutant à avancé et des accompagnements individuels pour les demandes particulières.

Retrouvez le planning complet des ateliers sur notre site internet :

**Renseignements :**
Nicolas Duchemin, conseiller numérique
07.48.10.36.92 ou nduchemin@terroirdecaux.net

# Nos partenaires

Sur les différentes antennes France Services du territoire, vous pouvez également retrouver nos partenaires qui tiennent des permanences avec ou sans rendez-vous.

PLIE
Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi

Dispositif d'accompagnement à l'emploi unique.

- Permanence à Bacqueville (France Services) les mercredis (9h – 12h et 14h-17h).
- Permanence à Auffay/Val-de-Scie (espace multi-services) les mardis (9h-12h et 14h-17h)
- Permanence à Luneray (espace multi-services) les vendredis (9h-12h et 14h-17h)

Prise de rendez-vous au 02.32.90.20.50
ou accueil.plie@agglodieppe-maritime.com

Juriste, Conciliateur de justice et Défenseur des droits

Rencontrez gratuitement un professionnel du droit : Permanences d'informations juridiques gratuites, anonymes et confidentielles sur rdv uniquement.

**Conciliateur de justice :**
La conciliation est un mode de règlement amiable et gratuit des litiges de la vie quotidienne.

**Défenseur des droits :**
Le défenseur des droits intervient dans les domaines suivants : la défense des droits des usagers du service public, la défense des droits de l'enfant, la lutte contre les discriminations...
Renseignements au 02.27.28.07.64

inHari
La Maison de la rénovation

Conseils techniques, administratifs, montage de dossiers d'aide financière pour toute réalisation de travaux d'amélioration de votre logement (locataire ou propriétaire) :

- INHARI : Permanence tous les 2èmes mardis après-midi de chaque mois.

Prise de rendez-vous obligatoire au 06.09.91.95.20

- Maison de la rénovation : Permanence 2ème et 4ème mardis matin de chaque mois.

Prise de rendez-vous obligatoire au 02.77.23.20.81

AIDSA

Entreprise de Travail Temporaire spécialisée dans les secteurs « agricoles, espaces verts et travaux agricoles ».
Offre de services : contrats en missions d'intérim, formation professionnelle « Ouvrier Agricole Polyvalent », organisation des « journées découverte » des métiers agricoles et espaces verts, accompagnement individuel.
Renseignements et rendez-vous au 02 35 59 74 22.

Direction générale des Finances publiques

Horaires :

- Lundi : à l'espace multi-services à Luneray
- Mardi – Jeudi : à la mairie de Tôtes
- Jeudi : France Services Bacqueville-en-Caux
- Vendredi (matin sur rendez-vous) : Mairie Longueville-sur-Scie

Renseignements et prise de rendez-vous :
www.economie.gouv.fr/dgfip ou 0 809 401 401

Mais aussi :

Mission Locale Rurale du TALOU

ADMR
la référence du service à la personne

Médecine du travail

**Besoin d'un renseignement ?**
02.27.28.07.64 ou franceservices@terroirdecaux.net

## Construction de nichoirs à oiseaux

Lorsque les établissements scolaires expriment leur intérêt pour ce type d'animations, nous organisons des interventions sur la biodiversité dans les classes volontaires. Au cours de l'année 2023-2024, 6 séquences vont être réalisées dans les écoles du territoire.

**Un objectif précis**

L'objectif de ces interventions est d'expliquer aux enfants ce qu'est la biodiversité, les raisons de sa disparition et le rôle essentiel des oiseaux pour la maintenir.

**De l'abstrait, au concret**

Pour compléter l'animation, les enfants sont invités à construire eux-mêmes 2 types de nichoirs à oiseaux :

- 1 nichoir '' boite aux lettres ''
- 1 nichoir semi-ouvert

Ces derniers seront par la suite installés dans les écoles concernées ainsi qu'au collège de Luneray.

Les nichoirs sont fabriqués avec des planches de bois non traitées sur lesquelles une première couche d'huile de lin est appliquée pour que le nichoir résiste aux intempéries.

Les enfants doivent ensuite appliquer une nouvelle couche d'huile de lin et nettoyer l'intérieur du nichoir à la fin de l'hiver.

### Le saviez-vous ?

Aujourd'hui les forêts, les bosquets, les buissons sont de moins en moins fréquents dans le paysage limitant ainsi la reproduction de nombreuses espèces comme les sittelles, les grimpereaux, les troglodytes, les rougequeues, les rougegorges, les martinets ou les hirondelles... Les oiseaux n'ont plus d'endroits où s'installer et élever leurs jeunes. Les nichoirs peuvent se substituer aux sites naturels et favoriser la nidification des oiseaux.

## Terroir de Caux, engagé pour la Nature

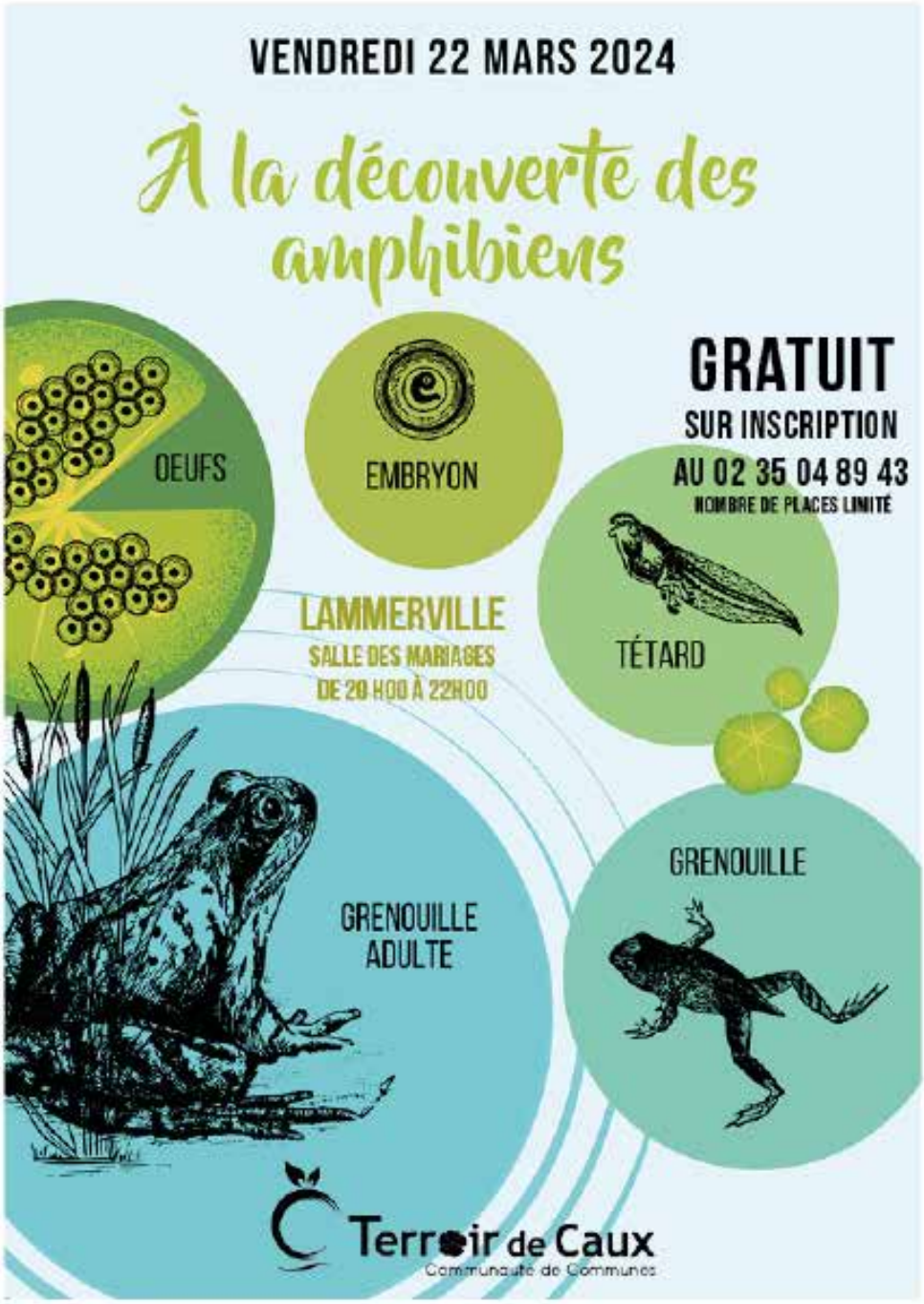


Dans le cadre du label '' Territoire Engagé pour la Nature '', la Communauté de communes met en place des animations de sensibilisation à la biodiversité.
Le 22 mars sera l'occasion d'en savoir plus sur la vie des amphibiens et sur les différentes espèces qui peuvent être rencontrées dans la région.
Arnaud Maruite, adjoint à la mairie de Lamberville, assurera ce moment de découverte en compagnie d'Amandine, notre agent communautaire, chargée du développement durable.
Un premier temps de présentation se fera en salle et un second temps sur le terrain afin d'observer les amphibiens.

## Bientôt le printemps : bougeons-nous !

Le complexe multisports de Sainte Foy est ouvert. Toutes les modalités d'inscriptions sont détaillées sur notre site internet. Ce QR Code vous y emmène directement :

### *Vous en avez entendu parler…*

Le projet initialement prévu pour le complexe aquatique (chiffré à 14 millions d'euros) est actuellement revu à la baisse car trop élevé pour Terroir de Caux.
En effet, suite à l'inflation, au coût des matériaux mais aussi au taux d'emprunt qui continue de grimper, les élus de la Communauté de communes ont fait le choix d'arrêter la procédure en cours et de partir sur un projet moins onéreux.

Un peu de patience donc pour profiter d'une nouvelle structure performante et des bénéfices d'une bonne baignade !
En attendant, nous faisons le maximum pour vous accueillir au mieux dans l'actuelle piscine de Val-de-Saâne.

## Une semaine pas comme les autres...

*Fin janvier, nous avons accueilli un stagiaire de 3ème. Comme souvent dans cet exercice, l'équilibre n'est pas toujours facile à trouver pour que le jeune ne s'ennuie pas malgré l'intitulé d'un stage "d'observation". Mais Maxime s'est révelé très ouvert et intéressé par tout ce que nous lui avons proposé. Nous lui avons demandé ses impressions...*

**Bonjour Maxime, peux-tu te présenter en quelques mots ?**

Je m'appelle Maxime Blin, j'ai 14 ans et je suis en 3ème Dunant au Collège Maurice Maeterlinck de Luneray. J'aime beaucoup lire, regarder la télé et construire des legos.

**Comment as-tu orienté tes recherches pour ce stage ? Est-ce que tu avais déjà entendu parler de la Communauté de communes avant de venir dans nos locaux ?**

J'ai eu du mal à trouver un stage car il y a des entreprises qui ne prennent pas de stagiaires et d'autres qui ne me convenaient pas. Ce sont mes parents qui m'ont proposé d'aller à « Terroir de Caux ». Je connaissais déjà la Communauté de communes car mon village en fait partie, mais uniquement de nom.

**Est-ce que cette semaine de découverte t'a plu et qu'est-ce que tu as préféré ?**

Franchement, elle m'a bien plu, même si au début je stressais un peu, car je ne suis pas resté seulement à Bacqueville. On m'a bien accueilli et on s'est intéressé à moi. Il y a beaucoup de choses que j'ai aimé, mais je crois que c'est d'aller ranger les bibliothèques de rue qui m'a le plus plu.

**Tu nous as dit que tu aimais beaucoup la lecture : peux-tu nous en parler un peu plus ?**

Plus tard, je veux devenir auteur. D'ailleurs, j'écris en ce moment sur mon ordinateur, un livre qui parle de voyage dans le temps.

Mais grâce à mon stage ici, je sais qu'il me faut un deuxième métier pour vivre alors je vais faire aussi bibliothécaire.

## Les bibliothèques de rue

**Qu'est-ce qu'on entend par ''bibliothèque de rue'' ?**

C'est un espace en accès libre permettant à tous de déposer ou d'emprunter un livre.

La nouveauté principale de cette version des bibliothèques réside dans l'existence de deux étagères réservées aux enfants, à leur taille, en bas de la bibliothèque de rue. Ces deux étagères sont matérialisées par un autocollant représentant un lapin, rappel au monde imaginaire d'*Alice au pays des merveilles.*

Des étagères enfants ont par ailleurs été rajoutées aux bibliothèques de rue déjà existantes dans les communes suivantes : Brachy, Calleville-les-Deux-Eglises, Gonnetot, Luneray, Notre-Dame-du-Parc, Saint-Ouen-le-Mauger, Tôtes et Vassonville.

Plusieurs partenaires se sont relayés pour nous offrir ces jolies bibliothèques :
**Les Ateliers d'Etran** pour la fabrication,
**Frédéric Hubert** (entreprise de maçonnerie) pour la pose,
**ID Tech** pour la signalétique,
ainsi que **nos services techniques.**

**Du bon usage des bibliothèques de rues...**

Quelques conseils pour une utilisation optimale :

- Les magazines, DVD/VHS, manuels scolaires, dictionnaires, livres prosélytes... ne sont pas à déposer dans les bibliothèques de rue, de même que les livres abîmés, jaunis ou en mauvais état. Même si les livres sont de seconde main, l'objectif est de promouvoir la lecture et de donner envie aux lecteurs !

- Ne pas déposer de livres ou cartons par terre ou au-dessus s'il n'y a plus la place à l'intérieur de la bibliothèque.

- Merci de respecter le rangement en fonction des espaces : livres pour adultes en haut et livres pour enfants en bas.

-Les détritus n'ont pas leur place dans les bibliothèques de rue.

*Merci de votre compréhension et bonne lecture !*

## Encore plus de lectures sur le Terroir de Caux !

En juillet 2023, 25 nouvelles bibliothèques de rue ont été installées, en complément des 45 déjà présentes dans les communes du territoire depuis 2021.

Les communes concernées sont les suivantes :

**Anneville-sur-Scie**
**Auffay – Val-de-Scie**
**Cressy – Val-de-Scie**
**Sévis – Val-de-Scie**
**Avremesnil (2 emplacements)**
**Belmesnil**
**Bertrimont**
**Biville-la-Baignarde**
**Bracquetuit**
**Cropus**
**Dénestanville**
**Fresnay-le-Long**
**Greuville**
**Lamberville**
**Lestanville**
**Lintot-les-Bois**
**Ouville-la-Rivière**
**Rainfreville**
**Royville**
**Saint-Crespin**
**Saint-Denis-sur-Scie**
**Saint-Honoré**
**Torcy-le-Petit**
**Varneville-Bretteville**

## Bibliothèques de rue Terroir de Caux

## Nos aides à l'immobilier d'entreprises

La Communauté de Communes (en partenariat avec le Conseil Départemental de la Seine-Maritime) poursuit régulièrement l'application de son dispositif d'aides en matière d'investissements immobiliers des entreprises .

Pour rappel, ce soutien concerne l'achat de terrains et les frais d'acquisition; les travaux de VRD intérieurs à la parcelle; les travaux de construction immobilière ou l'achat d'immeubles existants et les travaux d'aménagement à caractère immobilier; les aménagements paysagers).

Deux niveaux d'aides sont prévus :

**Une subvention de 12,5%** pour les projets supérieurs à 100 000 € HT (plafonnée à 80 000 €).

**Une subvention de 5%** pour les projets compris entre 10 000 et 100 000 € HT (plafonnée à 5 000 €).

**En 2023, 12 dossiers ont été instruits et financés pour un montant total de 343 269 € dont 78 549 € par Terroir de Caux.**

**FLASH AUTO** Saint-Victor-l'Abbaye
19 154 €

**EMBRIN** Ambrumesnil
30 250 €

**HUNTER PRICES** Val-de-Scie
13 739 €

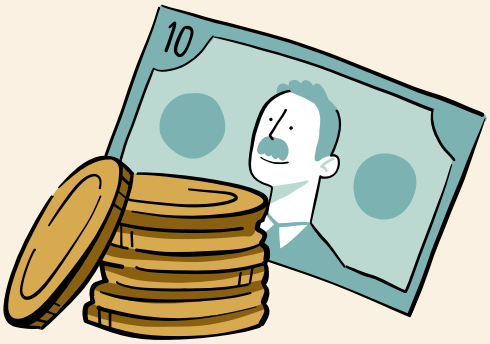


**TOPRODUITS** Bacqueville-en-Caux
18 512 €

**SORETEX** Longueil
37 451 €

**WELDOM** Saint-Denis-d'Aclon
43 425 €

**ECAUX Nature** Longueville-sur-Scie
39 744 €

**ABC Mécanique** Criquetot-sur-Longueville
80 000 €

**Un pti Bou de Normandie** Têtes
33 561 €

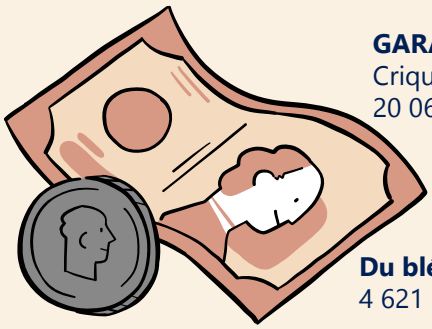

**GARAGE COURTOIS**
Criquetot-sur-Longueville
20 062 €

**Du blé au pain** Bacqueville-en-Caux
4 621 €

**Les Trouvailles d'Emilie**
Bacqueville-en-Caux
2 750 €

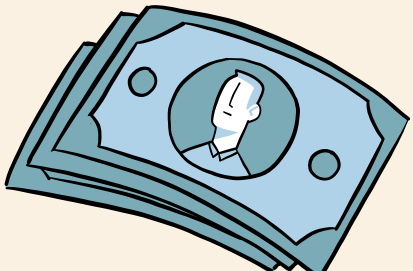

## Zoom sur... Affute & Caux

**À Beauval-en-Caux, Charles Bignon, 31 ans, fait revivre la profession d'affûteur-rémouleur itinérant. Rencontre.**

**Comment avez-vous eu l'idée d'exercer ce métier ?**

Le projet remonte à 4 ou 5 ans : j'avais vu une formation lors d'un reportage et comme j'avais envie de me mettre à mon compte, j'ai gardé cette idée au chaud ...

**Quel était votre parcours professionnel jusqu'alors ?**

J'ai d'abord commencé par un CDI en tant que commercial pendant 4 ans car, avec mon jeune âge, j'ai préféré la sécurité à l'aventure ! Pourtant, l'envie d'un métier qui coche les cases de travailler seul, de rendre service et d'avoir de la reconnaissance m'est resté en tête.

On peut toujours trouver des excuses pour tout, alors à un moment donné, je me suis dit, GO, c'est parti ! Et pour mes 30 ans, je me suis offert la formation d'affûteur.

Juste après le confinement, j'ai pris le camping-car de mes beaux-parents, direction le Gers à "L'Ecole Nationale d'Affûtage et de Rémoulage" pour une formation accélérée de 3 semaines.

**En quoi consiste votre activité ?**

Mon activité est simple : je redonne du pouvoir de coupe à tout ce qui ne fonctionne plus : couteaux, ciseaux, outils de jardinage (sécateur, coupe branche, cisaille, lame de tondeuse...) et outils de bricolage (lames de scie circulaire, ciseau à bois, foret à métaux...), enfin tout ce qui doit couper.
Ce que j'aime aussi, c'est la seconde vie que je peux donner à du matériel qui le mérite à une époque où l'on a tendance à peu recycler les objets.
Mes clients sont autant des particuliers que des professionnels (bâtiment, charpentiers menuisiers, coiffeurs, bouchers, restaurateurs, paysagistes...).

**Où peut-on vous trouver ?**

Sur les marchés de Cany-Barville, Mers-les-Bains Bacqueville-en-Caux, Bosc-le-Hard, Saint-Saëns, Veauville-les-Baons, Val-de-Scie (Auffay), Fauville-en-Caux , Grémonville, Dieppe, Doudeville et Luneray.

Je me déplace sur toute la Seine-Maritime et également à domicile.

**Quels sont vos projets pour l'avenir ?**

Mon objectif principal serait d'avoir un bâtiment pour faire des pièces plus grandes qui sont difficiles à faire dans mon camion et également de m'acheter un camion neuf ainsi que d'autres machines.

AFFUTE & CAUX

**Contact :**

Charles BIGNON
06 59 37 27 43
contact@affuteetcaux.fr

**Le Plan Local d'Urbanisme de Tôtes**

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Tôtes a été approuvé par le Conseil communautaire le 11 décembre 2023.
Ce document de planification d'échelle communale détermine les conditions d'aménagement et d'utilisation des sols, notamment de façon à valoriser le paysage et le patrimoine de ce territoire.

Le PLU de Tôtes est disponible sur le site internet :
*www.terroirdecaux.fr/vivre-ici/votre-habitation/demarches-durbanisme/plu-de-totes/*
et consultable sur : *www.geoportail-urbanisme.gouv.fr/*

**Droit de Préemption Urbain**

Par délibération du 11 décembre 2023, le Conseil communautaire a institué le Droit de Préemption Urbain (DPU) sur les zones <<urbaines>> et <<à urbaniser>> du PLU de Tôtes. Une partie de l'exercice de ce droit a été déléguée au profit de la Commune. Le DPU permet à la collectivité d'acquérir prioritairement certains biens immobiliers, à l'occasion de leur mise en vente, en vue de réaliser des actions ou opérations d'aménagement d'intérêt général.
Il constitue, à ce titre, un outil de la politique foncière nécessaire à la Commune et à la Communauté de communes pour la mise en œuvre, la poursuite et le renforcement des actions et politiques d'aménagement et de développement relevant de leurs compétences.

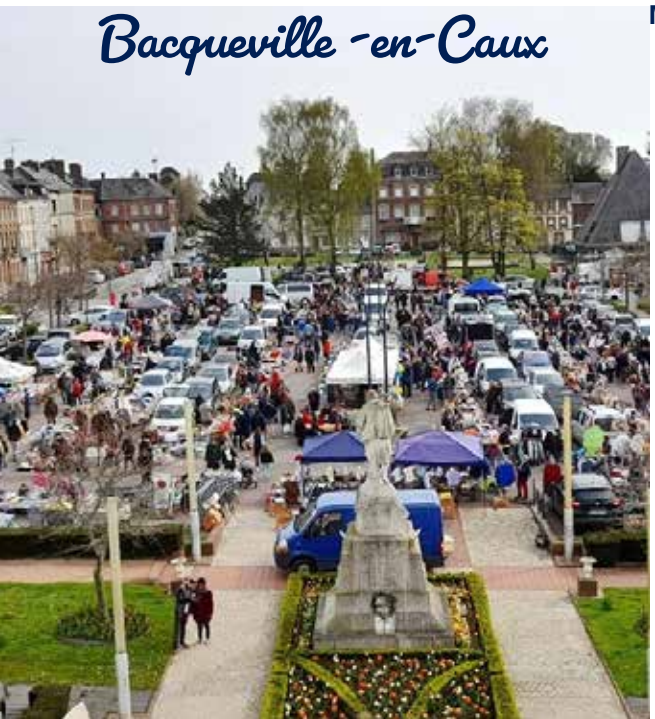


**Modification simplifiée du PLU de Bacqueville en Caux :**

Terroir de Caux a engagé la modification simplifiée n°1 du PLU de Bacqueville-en-Caux en concertation avec la Commune. Cette modification a pour objectifs :

- d'adapter l'Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) de la zone AU de la «Croix-Mangea-Là» pour prendre en compte la zone humide et sécuriser l'implantation de la maison de santé pluridisciplinaire,
- d'affirmer la protection des rez-de-chaussée commerciaux dans le centre-bourg,
- de limiter les hauteurs de clôtures et de haies.

Conformément à l'article L153-47 du Code de l'urbanisme, le projet de modification, l'exposé de ses motifs et les avis émis par les personnes publiques associées ont été mis à disposition du public pendant un mois en février 2024. Le Président de Terroir de Caux en présentera ensuite le bilan devant le Conseil communautaire. Celui-ci se prononcera en avril par délibération motivée sur l'adoption du projet de modification simplifiée adapté pour tenir compte des observations émises.

## Musique à Longueville-sur-Scie

Pour sa deuxième édition, le Festival «Les Barons du Son» s'installe au château Gauthier Giffard le 29 juin 2024. **5 groupes** seront accueillis et de nombreuses animations vous seront proposées.
Un cadre exceptionnel, au cœur des vestiges du château et une superbe vue surplombant le village, une jauge à taille humaine, avec un nombre de places limité, des espaces de restauration et bars avec des produits 100% locaux, pour permettre aux festivaliers de vivre pleinement près de dix heures de concerts.

Cette année, les Barons seront rock, pop rock, ou encore rock électro. Les artistes normands seront mis à l'honneur avec en ouverture, **Route 590**, les locaux de l'étape, pour reprendre les basics rock. Le Havre sera représenté par **Sable émouvant** (ex Effigie). Dieppe nous apportera les sons électriques et électroniques de **For The Hackers.** Un véritable petit panel de la scène rock seinomarine ! **Isïa Marie**, parisienne originaire de Cherbourg, viendra présenter son album mêlant sa pop à l'insolence du rock qu'elle aime tant, accompagnée de ses musiciens rouennais. Et c'est **Naïve New Beaters**, qui clôturera cette seconde édition, enflammant la scène du festival avec leur pop électro qui coule comme du champagne sur le dance-floor : avec leur énergie débordante, leurs rythmes électro-pop entraînants et des performances live incroyables, ils vous promettent une expérience musicale inoubliable.

### Pratique

Billets en vente
dès maintenant sur le site :
www.lesbaronsduson.fr

Tarifs : 28€
(30€ à partir du 1er mai)
20€ étudiants
gratuit -12 ans

### Contact

**Festi-Scie**
**07 85 98 88 97**
**E-mail : contact@lesbaronsduson.fr**

## Basse-Saône : sortez vos appareils photos !

## Les animations touristiques sont de retour !

La saison touristique reprend sur le Terroir de Caux avec la réouverture du bureau d'accueil de Quiberville-sur-Mer les samedis à compter du 2 mars, puis 7j/7j dès avril. Le bureau d'accueil d'Auffay rouvrira les samedis en avril, puis du lundi au samedi dès juin. C'est aussi le retour des animations : randonnées, mercredis savoir-faire et fête de l'écotourisme rythmeront ce printemps !

Fête de l'écotourisme

Découvrez l'écotourisme de manière ludique et conviviale dans les Stations Vertes

**Comme chaque année, venez participer à la Fête de l'Écotourisme !**

**Samedi 27 avril** - **Val-de-Saâne**

**Samedi 11 mai** - **Quiberville-sur-Mer**

*Programme prochainement en ligne !*

**Mercredi 17 avril** de 14h à 16h - **Royville**
*Mercredi savoir-faire, visite de la Balaiterie*

Visitez en compagnie de Marie-Laure et Arnaud l'atelier de fabrication de balais artisanaux et leur collection d'objets et de véhicules en bois.
8€ par personne
Réservation obligatoire

**Jeudi 25 avril** de 16h à 19h - **Saint-Vaast-du-Val**
*De la traite des vaches à l'atelier gustatif*

La Ferme du Petit Fumechon vous accueille le temps d'un après-midi afin de vous faire découvrir son exploitation et ses activités. Profitez d'un atelier crêpes et participez à la traite des vaches en compagnie des propriétaires de la ferme !
11€ par personne (gratuit moins de 5 ans)
Réservation obligatoire

**Mercredi 22 mai à 14h30 - Tôtes**
*Mercredi savoir-faire, visite de l'atelier Michel Taillis*

Venez découvrir l'entreprise Michel Taillis, son activité et son savoir-faire lors d'une visite de l'atelier de fabrication d'automates !
Gratuit
Réservation obligatoire

**Réservations : www.quibervillesurmer-auffay-tourisme.com/billetterie**

## Les randos : faites votre choix !

**Pour toutes nos animations, un seul réflexe : rendez-vous sur notre site internet dédié aux réservations :**

**www.quibervillesurmer-auffay-tourisme.com/billetterie**

**Samedi 20 avril**
**de 14h à 17h**
**Quiberville-sur-Mer**

*Randonnée découverte de la Vallée de la Saâne avec présentation du projet de reconnexion à la mer et ses changements*

14h00 : Accueil au bureau de l'Office de Tourisme à Quiberville-sur-Mer.
14h15 : Départ pour une randonnée guidée de 7 km au cours de laquelle vous découvrirez les richesses de la vallée de la Saâne, le projet de reconnexion à la mer, ainsi que la faune et la flore du milieu.

Gratuit - Réservations :
www.seine-maritime.fr/ens

Édition de mai 2023 qui a rassemblé 928 participants

## Qui veut marcher de nuit ?

*Rando nocturne*
**Samedi 1er juin - Quiberville-sur-Mer**

Vous êtes inscrits au Trailwalker Oxfam des 29 et 30 juin 2024 et vous recherchez un terrain de jeu pour votre entraînement ? L'Office de Tourisme Terroir de Caux a ce qu'il vous faut : trois parcours de 30, 15,5 ou 14,5 km, en itinérance le long de la vallée de la Saâne avec points de contrôle et ravito, une véritable mise en situation...
Le parcours proposé étant linéaire, nous organisons un transport en navette sur réservation au préalable.
4 navettes partiront à 16h30 de Quiberville-sur-Mer vers Val-de-Saâne, mais le nombre de places étant limité, nous vous conseillons de vous organiser un maximum en co-voiturage si vous le pouvez !
Inscriptions par équipes de 2 à 10 personnes
Droits d'inscription : 8 € par personne
Navette vers votre point de départ : 5 € sur réservation

# Tout un week-end, ça vous dit ?

**Samedi 18 et dimanche 19 mai - Torcy le Petit**

*Un week-end randonnée en connexion avec la nature en totale immersion !*

Vous pouvez réserver chacune des randonnées et votre hébergement indépendamment sur notre site internet :

**www.quibervillesurmer-auffay-tourisme.com/billetterie/**

## Samedi 18 mai

*Randonnée et découverte des bienfaits de l'ortie en Forêt d'Eawy*

13h30 - Départ - Eglise de Torcy le Petit
Une boucle de 10 km, au cours de laquelle vous découvrirez la flore sauvage en compagnie d'un botaniste, apprendrez à reconnaître les végétaux comestibles présents dans la forêt d'Eawy et récolterez le long de votre chemin quelques orties pour découvrir ses bienfaits gustatifs et réaliser votre soupe en fin de randonnée à la Ferme du Pollet après une visite !

8€ par personne
Hébergement en Gamping à partir de 10€ par personne

## Dimanche 19 mai

*Randonnée et initiation à la sophrologie dans la Vallée de la Varenne*

9h - Départ - Eglise de Torcy le Petit
Accompagné de votre guide, partez en randonnée pour une boucle de 10 km au cours de laquelle vous découvrirez la Vallée de la Varenne et profiterez d'une initiation à la sophrologie avec une sophrologue diplômée, au bord des étangs de Saint-Germain-d'Etables.

8€ par personne
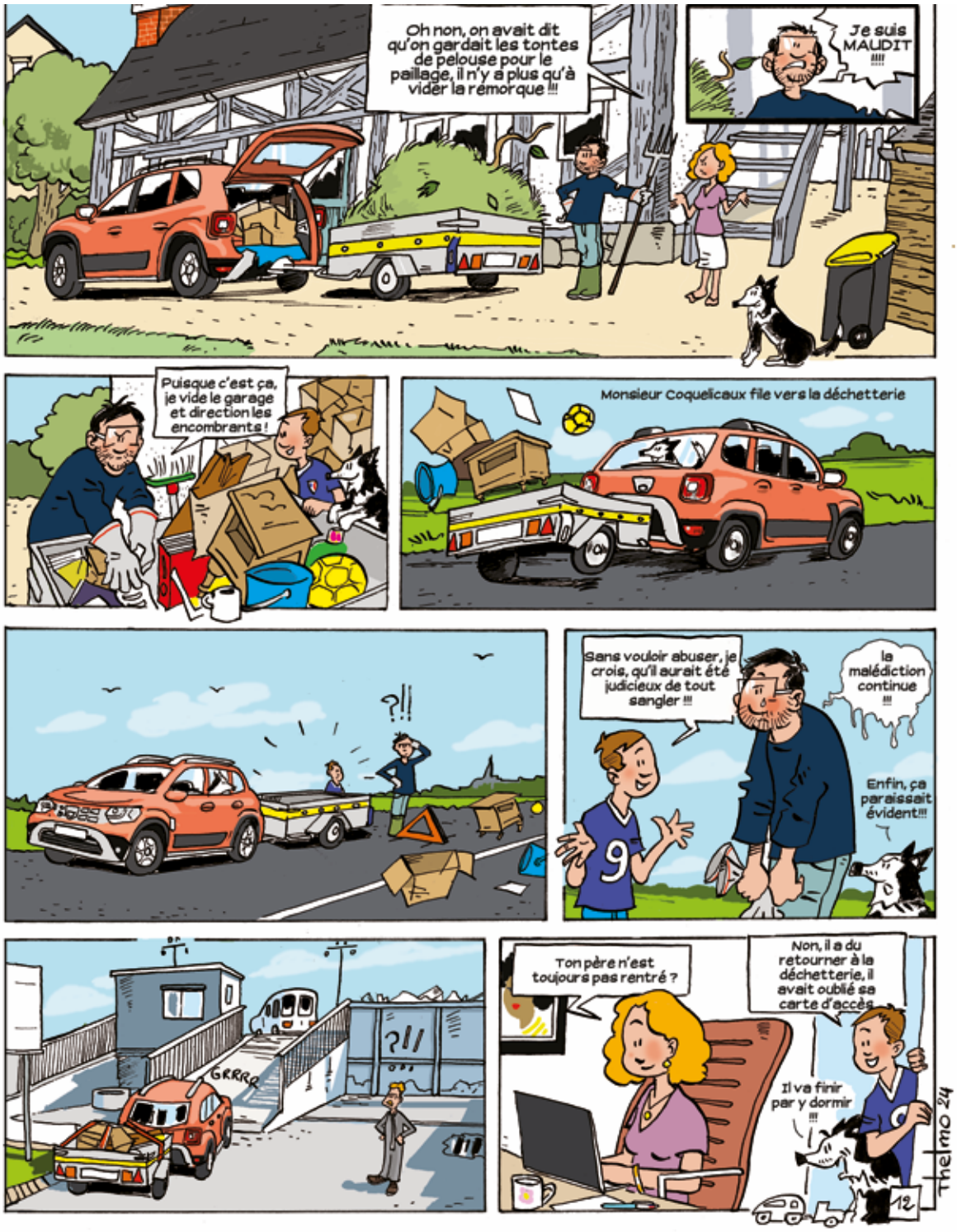
# La famille Coquelicaux a besoin de la déchetterie